Nations Unies S/2008/790

Conseil de sécurité

Distr. générale
16 décembre 2008
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 12 décembre 2008, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme vous êtes loin de l'ignorer, une fois encore la communauté internationale est témoin, dans l'angoisse et la douleur, de la situation poignante et tragique à laquelle le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Gaza, est en butte à la suite des crimes odieux du régime israélien. Il est regrettable et intolérable qu'au XXIe siècle nous assistions aux crimes les plus monstrueux jamais commis dans toute l'histoire de l'humanité, en toute impunité, par un régime criminel contre un peuple innocent. Plus d'un million et demi de personnes dans la bande de Gaza sont affamées, massacrées et privées délibérément, par ledit régime, des services et des produits de base dont elles ont besoin pour survivre.

Une population entière est lentement éliminée sous les yeux de la communauté internationale et les efforts déployés dans le monde entier pour aider ceux qui sont dans le besoin dans la bande de Gaza sont farouchement rejetés et entravés par les autorités israéliennes. Il est grand temps que les Nations Unies et le Conseil de sécurité prennent des mesures effectives et urgentes afin de mettre un terme à ces atrocités et à ces crimes de guerre perpétrés contre le peuple palestinien et d'aider à atténuer les souffrances et la douleur de la population de la bande de Gaza. Le silence de la communauté internationale n'est ni tolérable ni justifiable. Des centaines de milliers de personnes, dont des femmes et des enfants, dans le désespoir et la détresse, victimes des menaces constantes et des crimes de guerre du régime israélien, comptent sur les Nations Unies et l'ensemble de la communauté internationale. Nous ne devons pas les laisser tomber. C'est ce que ses fondateurs attendaient de l'Organisation des Nations Unies: qu'elle aide les peuples en danger et dans le besoin.

Dans cette situation, alors que la communauté internationale est gravement préoccupée par les politiques et les pratiques criminelles d'Israël dans la bande de Gaza et d'autres secteurs des territoires palestiniens occupés, le régime a recours à une pratique connue et néanmoins éculée qui consiste à utiliser tous les moyens possibles pour détourner l'attention de là où elle devrait être concentrée, à savoir les atrocités commises dans la bande de Gaza. La lettre que le représentant de ce régime vous a adressée le 11 décembre 2008, où figurent certaines allégations sans fondement contre mon pays et des déformations absurdes, illustre bien cette

08-65275 (F) 171208 181208
0865275

pratique. Comme nous l'avons indiqué dans nos communications précédentes, la République islamique d'Iran n'a jamais menacé ni eu l'intention de menacer d'autres nations. Dans sa lettre, le régime israélien a déformé la réalité et fait des affirmations sans aucun fondement contre mon pays tout en ignorant le fait que ses responsables continuent de proférer avec insolence, au quotidien, des menaces contre la République islamique d'Iran et ses dignitaires. Certaines de ces menaces ont déjà été communiquées au Conseil de sécurité et au Secrétaire général, notamment dans les lettres que la Mission leur a adressées et qui sont distribuées comme documents officiels (A/61/571-S/2006/884, A/61/954-S/2007/354, A/62/705-S/2008/117, S/2008/377 et S/2008/599).

Enhardi par l'inaction des Nations Unies, le régime continue de perpétrer ses crimes abominables contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza et persiste à proférer des menaces infâmes contre les nations, y compris mon pays et ses représentants, qui font preuve de compassion avec le peuple palestinien innocent. Le dernier exemple en date est la déclaration faite à la fin de novembre 2008, à un journal australien, le *Sydney Morning Herald*, par l'ancien chef d'état-major de l'Armée israélienne, Moshe Boogie Ya'alon: « Nous devons envisager de le tuer (le Président Ahmadinejad) … il faut envisager toutes les possibilités. » Témoin de la nature agressive et belliciste du régime israélien, Ya'alon a poursuivi en disant qu'il s'était étonné que les États-Unis s'attaquent à l'Iraq plutôt qu'à l'Iran en 2003. Ces menaces dangereuses de recours à des actes criminels et terroristes contre des représentants d'un pays souverain ou d'emploi de la force contre un État Membre de l'Organisation des Nations Unies constituent des violations flagrantes du droit international, sont contraires aux principes les plus fondamentaux de la Charte des Nations Unies et appellent une réaction ferme et sans équivoque de l'Organisation, en particulier du Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mohammad **Khazaee**